Le Grand

Saint P@th...ique

Magazine de la ville de Saint-Pathus

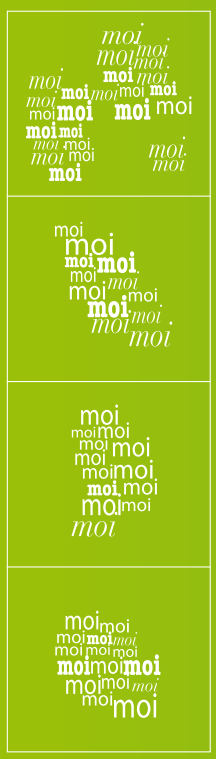

Recensement 2011,

étape primordiale pour Saint-Pathus !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2011 2012 2013 2014 2015

Janvier 2011

18

Saint P@thus

Vie en Ville ... Ville en Vie

www.saint-pathus.fr

Agenda Février

4 Conseil municipal

Séance publique filmée et diffusée sur le site de la ville dans la rubrique : vidéos du conseil.

A 20h30 dans la salle du Conseil Municipal en mairie

4 Consultation mobile de la Protection Maternelle et Infantile

Passage du camion de la P.M.I. ouvert à tous.

De 14h à 15h30

18 La Monnaie de la pièce

Ciel Ecran et la Mairie présentent sur écran géant en haute résolution et doté d'un son stéréo numérique la pièce de théâtre : *La Monnaie de la pièce* avec Caroline Anglade, Jean-Paul Bazziconi…

Histoire : Bob Smith est dans une situation financière catastrophique et le malheureux va vivre une folle journée. Les huissiers sont déjà à la porte de sa maison londonienne. Il doit donc obtenir un prêt dans la journée ou vendre sa maison dans le plus grand secret. Heureusement pour lui, sa banquière doit lui rendre visite. Malheureusement pour lui, sa femme, sa belle-mère, l'huissier et l'agent immobilier arrivent au même moment.

Réservation au 01.60.01.01.73 en mairie.

Tarif : 5€/ personne

Au domaine des Brumiers à 20h

19 Recensement

Dernier jour du recensement de la population à Saint-Pathus

Voir le dossier sur le recensement page 4 et 5

19 Loto

Loto organisé par la compagnie d'arc et le club de pétanque. Plus de 1000€ de lots !

Réservation auprès de M. Petit au 06.86.26.45.74.

Ouverture des portes à 18h30. Démarrage des jeux à 20h30

Infos utiles

Info en ligne, surfez !

Abonnez vous à notre «Lettre d'information» elle vous permettra de recevoir directement sur votre messagerie les dernières nouvelles du site et l'actualité de Saint-Pathus, les alertes météorologiques, les modifications d'horaires des transports, agenda...

La lettre d'information (ou newsletter) est un courriel envoyé automatiquement et en temps réel à tous ses abonnés.

Pour s'abonner il suffit de nous écrire à l'adresse suivante : com@saint-pathus.fr.

Chacun peut, bien évidemment, résilier son abonnement dès qu'il le souhaite.

A l'attention des Pathusiens récemment installés sur notre commune.

La Municipalité de Saint-Pathus invite les Pathusiens récemment installés à se rencontrer pour une présentation de la Ville. Si vous êtes Pathusien depuis 2008, venez vous inscrire auprès du service communication par téléphone au 01.60.01.01.73 ou par courriel à com@saint-pathus.fr avant **le mardi 1er mars 2011.**

Le coin des entrepreneurs

Steph&Co

Stéphanie et Corine vous accueillent dans leur boutique «Tout pour votre beauté». Vous y trouverez du matériel professionnel, des produits de coiffure, d'esthétique, cosmétique, onglerie, produits ethniques, extensions, bijoux fantaisies, etc.

N'hésitez pas à nous contacter par courriel à : stephandco51@yahoo.fr ou par téléphone au 09.53.93.19.58 pour toute demande de devis ou toute commande.

-10 % pour les professionnels ainsi qu'une carte de fidélité pour les particuliers.

Venez nous découvrir.

L'équipe Stéph & Co.

Sommaire

Dossier pages 4 et 5

- *Le recensement, à quoi ça sert exactement ?*
- *Qui vous recense ?*

Actualités pages 6 et 7

- *Le vestiaire solidaire !*
- *Ces Pères Noël, de vrais athlètes.*
- *Travaux de chauffage à l'école Charles Perrault*
- *Plus de bus pour Saint-Pathus.*
- *Vœux de M. le Maire*

Infos pratiques page 8

- *Etat Civil*
- *Planning des déchets extra-ménagers et des déchets verts*
- *Libre expression*

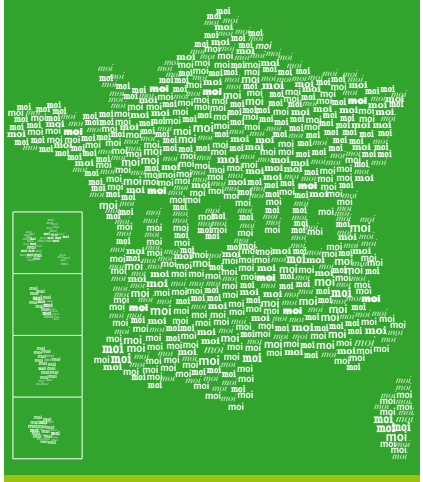

Agenda du Maire & des élus

28 janvier : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation pour la révision du schéma directeur du canton de Dammartin-en-Goële

1er février : Commission assainissement à la Communauté de Communes de la Goële et du Multien

3 février : Commission environnement à la Communauté de communes de la Goële et du Multien

4 février : Commission des transports et Conseil Municipal de Saint-Pathus

8 février : Conseil d'administration du C.C.A.S.de la commune

9 février : Revue de casernement par le commandant de la brigade de Meaux de la gendarmerie de Saint-Soupplets

10 février : Commission économique de la Communauté de Communes de la Goële et du Multien

Edito

Une nouvelle année commence et c'est traditionnellement le moment de souhaiter des vœux de santé, de bonheur, de prospérité.

Parmi les vœux que je formulais il y a un an, il y avait celui-ci :
Que l'année 2010 soit meilleure que ce qui nous est promis.

Sur la scène nationale et internationale, la conjoncture n'a pas beaucoup évolué par rapport à 2009. Car, si parfois nous sentons quelques frémissements, ils sont souvent indiscernables et ne durent que le temps d'un instant.

Pour le canton de Dammartin-en-Goële, l'année 2011 devra être l'année du rapprochement des trois intercommunalités.
Ce regroupement, sera le signe de la modernisation de notre territoire, il nous permettra de faire des économies importantes et de créer les équipements publics qui aujourd'hui, font cruellement défaut à nos concitoyens.
A Saint-Pathus, 2011 devrait être l'année où nous commencerons à récolter le fruit de notre travail.
J'aurai l'occasion de revenir, dans les prochaines semaines, sur l'amélioration des transports. Elles sont déjà effectives au départ de la gare de Saint-Mard où désormais, le soir, un départ de car correspond à chaque train venant de Paris.

Au niveau de la préservation de notre qualité de vie, nous signerons dans les prochaines semaines une convention de partenariat avec Aéroport de Paris, qui installera une sonde de mesure des bruits consécutifs au survol de la commune. Nous passerons également une convention avec la maison de l'environnement de Roissy Charles de Gaulle.Les finances de la commune sont assainies mais restent fragiles. La baisse des dotations de l'état demandent une gestion très rigoureuse de nos dépenses.

Pour le budget 2011, je proposerai une nouvelle fois au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux. Nous menons actuellement une réflexion sur la possibilité de mettre en place un processus de baisse des impôts locaux pour les prochaines années.

M. Le Maire
Jean-Benoît PINTURIER

Le Grand Saint- P@th...ique
Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Pathus, rue Saint-Antoine - tél. : 01 60 01 01 73 www.saint-pathus.fr
Directeur de publication : Jean-Benoît Pinturier, Maire de Saint-Pathus - Rédaction/ Coordination : Service communication
Conception : CTD Impression - Photographe : Mairie de Saint-Pathus
Imprimeur : CTD Impression - 27, rue Clément Ader – ZA Les Prés Bouchers – 77230 Dammartin-en-Goële. - Dépôt Légal : A parution – 2100 exemplaires.
Papier recyclé

Dossier LE RECENSEMENT:

Le recensement a commencé le jeudi 20 février et se poursuivra jusqu'au 19 février. Cette étape est primordiale pour la commune. Renouvelée tous les cinq ans, elle permet de faire avancer la ville en lui donnant des outils précieux pour réfléchir à l'avenir. Vous vous posez certaines questions sur le pourquoi et le comment du recensement… on vous répond !

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Votre agent recenseur viendra chez vous **entre le jeudi 20 janvier et le 19 février**. Il vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous. Il vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à compléter vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre.

Cette année, votre agent recenseur invitera également certains d'entre vous à répondre à l'enquête « Famille et logements ». Vos réponses permettront de mieux connaître le mode de vie des familles en France.

Il n'est pas actuellement possible de répondre aux questionnaires sur Internet.

Jusqu'à quand puis-je remettre mes questionnaires ?

Vous avez jusqu'au samedi 19 février.

À quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements, etc.

Ses résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population.

Enfin les dotations financières de l'Etat sont calculées selon le nombre d'habitants de la commune, résultat du recensement. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Le recensement respecte t-il ma vie privée ?

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. D'abord, il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Ensuite, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

Votre agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. **Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.**

Qui? Pourquoi? Comment?

Qui sont les agents recenseur ?

Durant un mois, du 20 janvier au 19 février 12 agents recenseur sillonneront Saint-Pathus. Afin que vous leur réserviez un bon accueil, voici les personnes qui ont été choisi comme recenseur :

Chloé Bertrand

Michel Claudin

Emilie Distinguin

Nicolas Kaminski

Catherine Gaudré

Johan Gamba

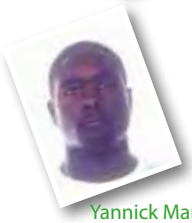
Yannick Mariette

Christelle Moreau

Dominique Pommier

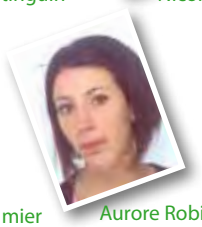
Aurore Robin

Karine Vecchioli

Claire Velleine

LES CHIFFRES DU RECENSEMENT 2006

Population

	2006	1999
Population	**5 261**	**4 828**
Part des hommes (%)	49,9	50,7
Part des femmes (%)	50,1	49,3

Depuis 1999, la population a augmenté de 433 habitants, soit une progression de 9,0%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des hommes selon l'âge

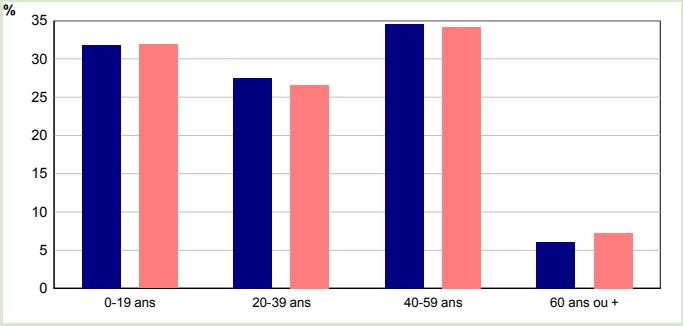

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge

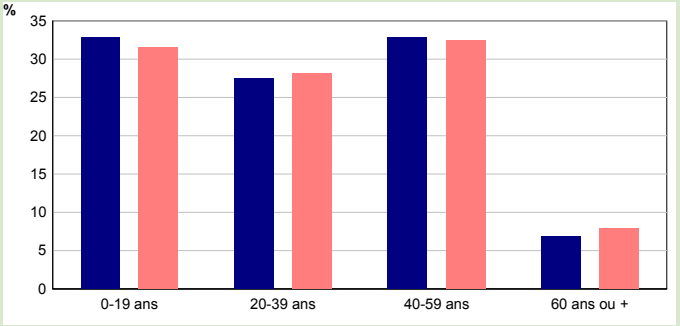

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Type d'activité

	2006	1999
Population	**5 261**	**4 828**
Actifs	2 956	2 633
Actifs occupés (%)	52,7	50,1
Chômeurs (%)	3,5	4,4
Inactifs	2 305	2 195
Retraités ou pré-retraités (%)	8,6	6,6
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	9,5	11,5
Autres inactifs (%)	25,7	27,4

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Population active

	2006	1999
Population active (15-64 ans)	**2 953**	**2 628**
Population active occupée	2 767	2 414
Chômeurs	186	214
Taux d'activité (%)	77,9	74,2
Taux de chômage (%)	6,3	8,1

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Brèves

71 naissances en 2010 !

La ville de Saint-Pathus comptabilise durant l'année 2010 71 naissances réparties ainsi : 45 garçons et 26 filles. La commune est heureuse d'offrir à tous ses nouveau-nés un cadeau de bienvenue ! **Si vous ne l'aviez pas reçu, n'hésitez pas à contacter la Mairie, service C.C.A.S. au 01.60.01.01.73.**

ADMR de la Brie

L'un de nos services peut vous changer la vie.

L'association du service à domicile et de services à la personne, (association agréée qualité conventionnée auprès de la CNAV- autre caisse de retraite - C.A.F- Mutuelle) réalise des prestations envers tous les publics, de la naissance à la fin de vie (familles, personnes âgées, personnes handicapées).
L'association propose une aide pour le ménage, le repassage, l'entretien de la maison. Une aide aux repas et un accompagnement social. Une aide aux actes essentiels de la vie et une téléassistance.

Les locaux de l'association du service à domicile se situent 17, bis Grande Rue à Saint-Pathus. Pour plus d'informations contacter Mme Varoncini au 01.60.44.75.20 ou par mail sur brie.admr@orange.fr. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (le samedi sur rendez-vous).

RICPL Rugby

Le club de Rugby vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.
Nos seniors espèrent une année aussi réussie que la précédente et vous remercie pour les encouragements le dimanche 23 janvier lors de la rencontre contre Palaiseau, match capital du championnat de 2ème série IDF que nous avons remporté 27 à 14. Quel que soit votre niveau, le meilleur accueil vous sera réservé aux entraînements du mercredi à 19h30.

Actualités

1 Ces Pères- Noël, de vrais athlètes !

Malgré le temps, le froid et la neige, les habitants de Saint-Pathus ont pu croiser samedi 18 décembre de drôles d'athlètes ! Parfois en costume de Père Noël de la tête aux pieds, parfois juste coiffé d'un bonnet à pompon, les coureurs de la 3ème édition de la Corrida de Noël ont passé la ligne d'arrivée sous les Brumiers avec fierté ! Le public, quant à lui, avait trouvé refuge sous le stand de vin chaud, offert par la Municipalité et dans les deux salles des Brumiers, pour le marché de Noël.

2 Travaux à l'école Charles Perrault.

Une petite dizaine de radiateurs ont été changé à l'école Charles Perrault. Un nouveau système de chauffage, par sonde et thermostat permet une meilleure régulation thermique du bâtiment. Il était aussi temps de changer la fontaine a eau de Vivaldi. Et parce qu'elle n' existait pas à Perrault, deux nouvelles fontaines ont trouvé place dans les cantines des deux écoles.

3 Vœux du Maire

M. le Maire, Jean-Benoît PINTURIER a présenté ses vœux à l'ensemble des partenaires de la ville en présence de M. Corneille, Conseiller Général et de M. Rigault, Président de la Communauté de Communes de la Goële et du Multien.

Plus de bus pour Saint-Pathus !

Après le doublement de l'offre de transport scolaire vers le lycée Jean-Vilar de Meaux, les Pathusiens utilisateurs de la ligne 703 gare de Saint-Mard - Saint Pathus, bénéficient d'une **correspondance supplémentaire le soir à l'arrivée du train de 17h52**. Pour fêter ce lancement, jeudi 6 janvier 2011, le Syndicat Mixte de la Goële, les représentants des communes concernées et les CIF ont offert à leurs clients une pause gourmande en Gare de Dammartin/Juilly/St Mard. En présence de Jean-Benoît Pinturier, Maire de Saint-Pathus, Samir Bengeloune, Maire -adjoint à l'urbanisme et aux transports de la ville, M. Haquin, Président du Syndicat Mixte de la Goële et Maire de Juilly, Françoise Bonniel, directrice du centre de Dammartin-en Goële et Marie Curet, chef de produits des CIF.

Au cours de l'année 2011, la municipalité attend d'autres améliorations surtout en ce qui concerne la desserte de Meaux.

Le Vestiaire solidaire !

Le vestiaire de Saint-Pathus aide l'association SAHAMBALA 28.
Le but de cette association est le développement de l'hygiène et la dispensation des soins dans les villages de brousse sur la côte Est de MADAGASCAR. Elle s'investit également dans la distribution de vêtements aux plus démunis à l'issue des consultations. Le vestiaire de Saint-Pathus (C.C.A.S. 01.60.01.01.73) a ainsi envoyé 50 kg de vêtements qui ont été distribués par l'association en novembre dernier. L'association repart la dernière semaine d'avril pour une autre mission de 18 jours. Ne relâchons pas nos efforts pour les aider.

Vêtements et petites peluches font tant plaisir aux enfants et à leurs parents !

Encore un grand merci pour votre soutien !

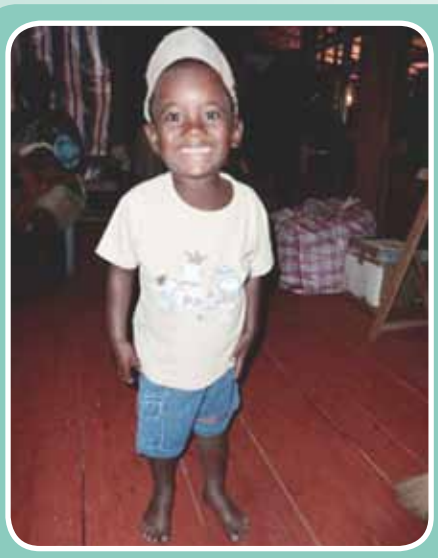

Photos envoyées de Madagascar par les docteurs Nathalie et Pierre Fournier. Les enfants portent les vêtements de jeunes Pathusiens.

Merci à vous !

Brèves

Bibliothèque

La bibliothèque de Saint-Pathus est située rue de l'église (ancienne mairie). Elle est ouverte les mercredis de 14h à 15h30 et les samedis de 14h30 à 15h30. Ouvrages, romans, livres policiers, bibliographies, livres pour les jeunes et les dernières parutions. Vous y trouverez l'histoire de Saint-Pathus et ses environs. Merci à tous de venir nombreux. Nous vous souhaitons une très bonne année et la bienvenue pour une nouvelle année littéraire. **Montant des cotisations : 5€ : enfants – 10€ : adultes / an.** Cela vous permet d'emprunter 3 livres pour une durée de 4 semaines renouvelable à la demande. Bienvenue à tous les amis du livre.

Le St- Path' Téléthon

Pour cette 1ère édition, le temps n'était pas avec nous ! Les intempéries de ce mois de décembre ont quelque peu freiné les visiteurs. Malgré tout le public a été enchanté de cette 1ère édition ! Beaucoup d'activités ont été proposé pour petits et grands. De nombreux lots étaient à gagner ! Dont un stage d'une semaine au club de football du Paris- Saint- Germain qui compte désormais un nouveau supporter !

Le fil rouge (vélo de salle) a parcouru 131 km. On attend un nouveau record l'année prochaine ! La somme reversée à l'A.F.M Téléthon a été de : 1900 € !

L'ensemble des bénévoles et des partenaires du St-Path'Téléthon souhaitent remercier toutes les personnes qui ont participé et vous disent à l'année prochaine !

Les Amis de Gylofère

L'association « Les amis de Gylofère » vous propose de participer à notre stage de théâtre, pendant les vacances scolaires, du lundi 21 au vendredi 25 février 2011, pour vous perfectionner ou débuter dans un genre théâtral dans la joie et la bonne humeur !
De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Tarif : 60€ la semaine.
Renseignements et inscriptions au 06.62.84.59.23.

Infos pratiques

ETAT CIVIL

Naissances

15 Novembre
Mélisandre DEBRIS

21 Novembre
Iyana BOUHOURS

3 Décembre
Lucas SÉDILLEAU

6 Décembre
Eythan BYK

11 Décembre
Tyron FERREIRA MENDES

ERRATUM :

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans la rubrique Etat Civil du numéro 16 d'Octobre. Nous voulions dire Pascal Jean-Marie KRYZIAK à la place de Jean-Marie KRYSIAK. Nous nous excusons auprès de la personne concernée.

Info en ligne, surfez !

Prochainement va se mettre en place une lettre d'informations par courriel. Si vous souhaitez, vous aussi, la recevoir, envoyez nous votre courriel à l'adresse suivante: com@saint-pathus.fr

Rue Saint-Antoine 77178 Saint-Pathus
Tél. 01 60 01 01 73 - Fax 01 60 01 58 29
E-mail : com@saint-pathus.fr
Internet : www.saint-pathus.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

lundi de 14h à 17h30

mardi et mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

vendredi de 9h à 12h

samedi de 9h à 12h30

Planning 2011 des déchets extra-ménagers et déchets vert

Que considère t-on comme encombrant ?	Que considère t-on comme déchet vert ?
Sont admis:	**Sont admis:**
Les ferrailles **Les meubles** **Les matelas / sommiers** **Les électroménagers** **Le matériel hifi-vidéo** **Les portes et fenêtres exempts de vitrage** **Le matériel informatique** **Les jouets en bois et en plastique (vélos...)** **Les objets en plastique** **Le matériel de puériculture** **Les palettes et découpes de bois**	**Les tontes issues des jardins des particuliers,** **Les tailles de haies, d'arbustes** **Élagages de petits arbres**
	Le mode de collecte :
	Être présentés dans des contenants dont le poids n'excède pas 30kg (sacs en papiers), **Pour les branchages, être liés en fagots dont la longueur ne dépasse pas 80 centimètres.**
Attention, ne sont pas admis :	**Attention, ne sont pas admis :**
Les pneus **Les bouteilles de gaz** **Les équipements sanitaires (éviers, wc...)** **Les D.M.S** **Le grillage et barbelé** **Les déchets verts** **Les carrosseries de voiture et les pièces automobiles** **Les gravats, la terre et autres déchets de démolition** **Les déchets provenant d'une activité commerciale** **Les plaques de plâtre** **Les bâches de piscine et plastiques** **Les pots de peinture**	**Les branchages ayant un diamètre unitaire supérieur à 10 cm,** **La terre ou les matériaux ou composés comparables,** **Tout autre déchet relevant de la définition des déchets ménagers ou extra ménagers, les sacs plastiques notamment.**
Dates ramassages : **10 février / 12 mai** **11 août / 10 novembre**	**Dates ramassages :** **tout les mercredis** **du 23 mars au 2 novembre**

Liberté d'expression

Agir pour Saint-Pathus

Cette année sera une nouvelle fois active pour Saint-Pathus. La réflexion sur les taux d'imposition, la mise en place d'un plan triennal de voirie, des travaux d'éclairage publics, l'étude sur les possibilités d'aménagement du centre-ville, les travaux de rénovation du chauffage des bâtiments publics sont, avec bien d'autres, les dossiers que nous aurons à mener pour faire avancer notre commune.
Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Une équipe

Courrier envoyé à Une Equipe auquel nous n'avons pas eu de réponse.

« Monsieur,

Vous nous avez fait parvenir par mail un article pour insertion dans le journal du mois de janvier de la commune de Saint-Pathus.
Dans le mail d'information que nous vous envoyons chaque mois, nous stipulons que la taille du texte ne doit pas dépasser un ensemble de 450 caractères espaces compris et que le non respect de cette règle pourra entraîner la non-parution du texte dans le journal.
Le texte que vous nous avez fait parvenir ne respecte pas cette règle. Si par le passé, nous pouvions accepter que les textes dépassent le nombre de caractères défini, la densité de l'information de ce mois nous oblige à ne pas aller au delà des 450 caractères, espaces compris.
Respectant vos positions et ne voulant pas couper arbitrairement votre texte ce qui pourrait être assimilé à de la censure, je vous demande instamment de nous faire parvenir, avant le vendredi 14 janvier 16h, un texte respectant les règles énoncées faute de quoi nous ne pourrions faire paraître de texte de votre groupe dans le journal du mois de janvier.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées »

Ensemble pour réussir

Pas de texte communiqué.

Union pour Saint-Pathus

Pas de texte communiqué.